

Transmission d'entreprises artisanales

Passer le relais



Chambre de Métiers d'Alsace

Siège et services régionaux

Espace Européen de l'Entreprise
30, avenue de l'Europe
67300 Schiltigheim
Tél. 03 88 19 79 79
Fax 03 88 19 60 65
cma@cm-alsace.fr

Section du Bas-Rhin

Espace Européen de l'Entreprise
30, avenue de l'Europe
67300 Schiltigheim
Tél. 03 88 19 79 79
Fax 03 88 19 79 01
cma.67@cm-alsace.fr

Section de Colmar

13, avenue de la République - BP 20609
68009 Colmar Cedex
Tél. 03 89 20 84 50
Fax 03 89 24 40 42
cma.colmar@cm-alsace.fr

Section de Mulhouse

12, boulevard de l'Europe - BP 3007
68061 Mulhouse Cedex
Tél. 03 89 46 89 00
Fax 03 89 45 44 40
cma.mulhouse@cm-alsace.fr

Centre de Formations d'Eschau CAPA-CMA

21, rue des Fusiliers Marins
BP 30415 - Eschau
67412 Illkirch Cedex
Tél. 03 88 59 00 70
Fax 03 88 59 00 76
eschau-formations@cm-alsace.fr
capa-cma@cm-alsace.fr

Centre de Formations d'Apprentis d'Eschau

21, rue des Fusiliers Marins
BP 30415 - Eschau
67412 Illkirch Cedex
Tél. 03 88 59 00 80
Fax 03 88 59 00 76
cfa.eschau@cm-alsace.fr

Centre National de Formation d'Apprentis Facteurs d'Orgues

21, rue des Fusiliers Marins
BP 30415 - Eschau
67412 Illkirch Cedex
Tél. 03 88 59 00 81
Fax 03 88 59 00 76
cnfa.fo@cm-alsace.fr

Centre de Formation d'Apprentis Centre Alsace Marcel Rudloff

23, rue d'Agén / 2, rue des Papeteries
68000 Colmar
Tél. 03 89 21 57 40
Fax 03 89 23 99 44
cfamr-colmar@wanadoo.fr

Centre de Formation d'Apprentis de l'Artisanat

21, rue Joseph Cugnot
68200 Mulhouse
Tél. 03 89 33 18 90
Fax 03 89 42 16 43
cfaa@cm-alsace.fr

www.cm-alsace.fr
3617 CMA (0,02 € puis 0,53 €/min)



Chambre de Métiers d'Alsace



AFAQ
SERVICE CONFIANCE

CRÉATION ET REPRISE
D'ENTREPRISES ARTISANALES
BP 40 - 92224 BAGNEUX CEDEX

NUMERO COMMUN D'APPEL
DES CHAMBRES DE MÉTIERS
N° Indigo 0 825 36 36 36
0,10 € TTC / MN



Chambre de Métiers d'Alsace



Comment préparer la transmission d'entreprises artisanales ?

Vous envisagez de cesser votre activité dans un futur plus ou moins proche et vous souhaitez céder votre entreprise. Pour optimiser vos chances de succès, la transmission de votre entreprise doit être préparée au plus tôt.

de quelle manière procéder ?

- en entretenant le patrimoine que représente votre entreprise pour en préserver sa valeur
- en continuant à investir
- en recherchant et/ou en intégrant dans l'entreprise un repreneur le plus tôt possible.

Par ailleurs, qu'il s'agisse d'une transmission à titre gratuit, (par exemple dans le cadre familial) ou à titre onéreux à un tiers, de nombreuses questions sont à régler, d'ordre juridique, fiscal, économique, financier, patrimonial ou relationnel.

Transmission d'entreprises artisanales ■

La CMA, votre atout gagnant

La Chambre de Métiers d'Alsace vous aide à préparer la transmission de votre entreprise et, le moment venu, à trouver un repreneur. Plusieurs services complémentaires vous sont proposés aux différentes étapes conduisant à une éventuelle transmission.

■ Réunion d'information

Organisation de réunions d'information portant sur les thèmes suivants :

- La transmission à titre gratuit et à titre onéreux
- L'évaluation de l'entreprise
- Les différents modes juridiques de transmission et leur fiscalité
- Le patrimoine et l'optimisation de la fiscalité.

■ Réunions à la carte

Participation aux réunions et assemblées générales de vos organisations professionnelles pour répondre à toutes vos questions.

■ Conseils personnalisés

Quelques années avant votre transmission

Les conseillers de la CMA vous apportent les informations nécessaires en matière de développement commercial et de gestion-investissement, gestion des hommes, amélioration de la rentabilité - pour vous permettre de conserver la valeur de votre entreprise jusqu'à la transmission.

Quelques mois avant la transmission

Les conseillers de la CMA analysent avec vous le projet de transmission, vous assistent dans les montages juridiques et fiscaux adaptés à votre situation, évaluent votre entreprise et vous orientent, si besoin est, vers d'autres spécialistes.

■ Bourse d'entreprises à céder

Nous vous aidons à trouver un repreneur via la publication de votre offre de cession dans le Cahier des Opportunités (votre anonymat est préservé, la CMA joue le rôle d'interface entre vous et les repreneurs intéressés).

Egalement disponible sur le site Internet de la CMA : www.cm-alsace.fr (page accueil - cessions et reprises d'entreprises)

■ Guides juridiques

Nous tenons à votre disposition 2 dossiers techniques :

- *Quand et comment radier une entreprise*
- *Transmission d'entreprises et successions*

Ils vous renseignent de manière optimale pour toutes vos démarches.

■ Aide aux formalités de cession

Le moment venu, le Centre de Formalités des Entreprises de la CMA vous accompagne dans les formalités administratives de radiation.



Je souhaite plus d'informations

Veuillez renvoyer le coupon ci-dessous à l'une des adresses suivantes :

Section du Bas-Rhin

Espace Européen de l'Entreprise
30, avenue de l'Europe
67300 Schiltigheim
Tél. 03 88 19 79 79
Fax 03 88 19 79 01

Section de Colmar

13, avenue de la République - BP 20609
68009 Colmar Cedex
Tél. 03 89 20 84 50
Fax 03 89 24 40 42

Section de Mulhouse

12, boulevard de l'Europe - BP 3007
68061 Mulhouse Cedex
Tél. 03 89 46 89 00
Fax 03 89 45 44 40

Transmission d'entreprises artisanales

Coupon réponse



Nom Prénom

Raison sociale

Adresse

Code Postal Ville

Téléphone..... Fax.....

Courriel

Je souhaite un conseil personnalisé

Je suis intéressé par une parution dans le cahier des opportunités